

Strasbourg, 04 juillet 2025

PC-RAC(2025)15

COMITE D'EXPERTS SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS DU CONSEIL DE L'EUROPE (PC-RAC)

**Résultats des élections du/de la président.e et vice-président.e du
PC-RAC tenues par procédure écrite**

Document préparé par le Secrétariat
Direction Générale I - Droits humains et Etat de droit

www.coe.int/web/cdpc/pc-rac | DGI-PCRAC@coe.int

1. Le Comité d'experts sur le recouvrement des avoirs criminels (PC-RAC) a décidé, lors de sa 5ème réunion tenue à Strasbourg, 21-23 mai 2025, d'entamer la procédure pour l'élection du/de la président.e et vice-président.e par voie écrite, à l'issue du mandat d'un an du premier Président et du Vice-Président élus.
2. Un vote par procédure écrite a été organisé entre le 26 juin et le 3 juillet 2025, conformément à la [Résolution CM/Res\(2021\)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail](#). Chaque membre du Comité a été invité à exprimer son vote par e-mail, et à demander un éventuel vote par bulletin secret dans les délais impartis.
3. À l'issue de la procédure, et sur la base des résultats du vote, le PC-RAC a pris les décisions suivantes :
 - a) **De réélire M. Cornel-Virgiliu CĂLINESCU (Roumanie) à la présidence du Comité**, pour un nouveau mandat d'un an ou jusqu'à l'expiration du mandat du CCP-CR ;
 - b) **De réélire M. Borja AGUADO DELGADO (Andorre) à la vice-présidence du Comité**, pour un nouveau mandat d'un an ou jusqu'à l'expiration du mandat du PC-RAC.
4. Aucune demande de vote à bulletin secret ni aucune objection n'ont été présentées par les membres du PC-RAC à la clôture de la procédure.